N° 118. CINQ CENTIMES Mercredi 16 Janvier 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue de Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 36.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES .... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES .... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS .. 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. —

Les Annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux bureaux du Journal, et à PARIS, à l'Agence Audbourg, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING commencera prochainement la publication d'un nouveau feuilleton.

Paris, 14 janvier.

0/0 Français..	82 85	Banque Ottom.	537 50
4 1/2 0/0 Franç.	.....	Ext. d'Esp 4 0/0.	73 03
Egypte 6 0/0...	255. .	Rio-Tinto ...	621 87
5 0/0 Italien....	95 55	Panama.....	116 87
3 0/0 Turc.....	15 40	Suez.....	.. .
Chemins Turcs.	.....	Portugais..	.....
6 0/0 Hongr. or	.. ..	Russes 80.....	88 5/8
Tendance calme		Tharsis.....	142 50

ROUBAIX-TOURCOING 15 JANVIER 1889

Le Candidat du Monde

Donnera-t-il, ne donnera-t-il pas sa démission de député du Nord ? Les avis sont partagés. Quant au département du Nord, j'imagine qu'il est devenu assez indifférent à la question. Pour les services que M. Boulanger lui a rendus, pour l'intérêt que cet étrange représentant a témoigné, je ne dis pas aux besoins, à l'agriculture, à l'industrie de ce département, mais aux problèmes à les plus considérables de la politique nationale, le Nord n'a rien à perdre à la démission du député plébiscitaire.

M. Boulanger est un si grand personnage qu'il ne peut appartenir à un seul département quelque grand que soit ce département. M. Boulanger appartient à la France entière, au monde, à l'Amérique, à l'Angleterre, d'où lui arrivent des paquets de bank-notes anonymes, qu'il accepte de confiance et qui ne peuvent parvenir évidemment que des ennemis de la France et de la République ; peut-être M. Crispi, peut-être de M. de Bismarck, qui le sait ?

M. Boulanger appartient donc à l'univers et à tous les partis, cléricaux, monarchistes, bonapartistes. Pourquoi demeurerait-il fidèle au Nord ? Ce ne serait pas même son devoir, car il manquerait à son devoir universel qui est de représenter, non le Nord, mais la Somme aussi et la Loire et la Charente et le Rhône et l'Ariège et le Missisipi et le Congo.

Ma surprise, notre surprise à tous, c'est que les populations du Nord aient pu donner et renouveler le mandat de leurs représenter, de défendre leurs droits, leurs intérêts, leurs vues sur la politique et sur l'économie politique, à un homme aussi transcendant, aussi prodigieux que celui-là, qui est bien plus qu'un personnage national, car il est un personnage international !

Le Nord a ce jour-là dérouté les prévisions de ceux qui le connaissent le mieux, qui l'ont étudié toute leur vie, qui sont nés au milieu de ses populations et qui apprécient le plus haut la sûreté ordinaire de jugement, le bon sens, la prudence, la prévoyance de ce département, modèle de réflexion et de calcul, qui ne s'emballe jamais et se possède toujours.

Mais laissons cette aventure dont nous connaissons bien les agents responsables. Il n'y avait que le fanatisme le plus aveugle des réactionnaires et leur rage furieuse contre la liberté, qui fussent capables de sacrifier nos intérêts les plus précieux et le soin même de notre réputation pour jouer une niche stupide et impuissante au gouvernement de la République.

M. Boulanger, qui se moque d'eux d'ailleurs après avoir recueilli leurs suffrages, se demande quel parti il va tirer du mandat qu'il tient de leurs complaisances, pour aider à sa candidature parisienne. S'il montait à la tribune de la Chambre pour jeter de nouveau sa démission avec ces gestes de défiance qu'on lui connaît, ne serait-ce pas d'un bon effet sur les bandeurs de la réaction parisienne.

On se dirait : « Il est si sûr de la victoire qu'il n'hésite pas à jeter toute sa fortune politique dans la bataille ! Il veut se présenter devant Paris comme un citoyen ordinaire, dépouillé de tout mandat, assuré qu'il est de sortir de la lutte, vainqueur et dressant sur sa tête cette couronne : la députation parisienne ! »

Il pourrait, le jour de sa démission, prononcer encore un de ces discours de provocations et d'insultes contre le Parlement républicain, qui fait la joie des bonapartistes et de M. Henri Rochefort !

Courage donc, démettez-vous représentant du monde ! Qu'attendez-vous ? Mais il ne paraît plus si pressé, pour le quart d'heure. Les nouvelles ne seraient plus bonnes. MM. Laguerre et Naquet lui conseillent de conserver, en toute occurence, le siège qu'il occupe parce qu'il pourrait bien ne pas le retrouver. Alors nous sommes condamnés à subir encore quelque temps l'honneur d'avoir M. Boulanger pour député.

Nous traînerons encore pendant quelque temps derrière nous ce poids mort, jusqu'à ce que les élections générales nous donnent une occasion de couper la corde et de rendre le candidat universel au néant qui le réclame !

HECTOR DEPASSE.

LES PROMESSES DE BARBENZINGUE

On sait que le principal reproche adressé par la valetaille boulangiste, aux députés républicains en général, est d'avoir promis « plus de beurre que de pain », et d'avoir manqué à tous leurs engagements.

Mais, pourquoi donc Barbenzingue se ruine-t-il en promesses extravagantes, depuis l'ouverture de la période électorale ?

Il a promis :

1° De sauver la France ;

2° D'achever le canal de Panama ;

3° De doubler les traitements des employés des postes ;

4° De délivrer les marchands de vin des vexations du laboratoire municipal et des poursuites judiciaires dirigées contre ceux d'entre eux qui empoisonnent le public ;

5° De relever les pensions des anciens militaires ;

6° De protéger les petits boutiquiers contre les grands magasins ;

Voilà un résumé abrégé des promesses de Barbenzingue.

Et la période électorale n'est qu'à son début ! Nul doute qu'avant le 27 janvier, cet homme extraordinaire ne s'engage à donner la poule au pot, matin et soir, à tous les électeurs de la Seine.

Parions qu'il promettra la lune, pour peu qu'on le désire !

Et le peuple de Paris serait assez..... indulgent, pour ne pas être écœuré par le charlatanisme de Barbenzingue !

A.-G. C.

L'ÉLECTION DE LA SEINE

Bonnes nouvelles

Les nouvelles sur la situation électorale sont des plus satisfaisantes. De tous les points de Paris et de la banlieue parvient l'assurance que le général Boulanger va à une honteuse défaite. Au comité central républicain se présentent chaque jour nombre de citoyens, qui viennent se mettre à la disposition des défenseurs de la République et offrir leur concours durant la période électorale.

Ajoutons que les souscriptions, pour les frais de la campagne affluent au delà de toutes les espérances. Parmi les dernières qui sont arrivées au comité, signalons celles d'une dame républicaine, qui a versé cinq mille francs.

« Les généraux prétendaient avoir les femmes pour lui. »

Les Anarchistes

Les anarchistes viennent d'afficher un placard d'une extrême violence contre les candidatures Boulanger, Jacques et même Boulé.

L'affiche se termine ainsi :

« Il ne s'agit plus de changer de maîtres, mais de conquérir par la force, la « terre et ses richesses » qu'une minorité de fourbes s'est appropriés.

« Ce n'est qu'en détruisant toutes les institutions, tous les monuments du passé que disparaîtra à jamais ce monde hideux de la société nouvelle et que l'humanité trouvera sa voie, la justice et le bien-être pour tous.

« Mais pour atteindre ce but, il faut que l'esprit de révolte germe et grandisse dans nos cerveaux et se manifeste par des actes énergiques et audacieux.

« C'est par ce chemin et non par celui du vote que nous ferons la révolution victorieuse.

« Ne votons plus ! agissons !

« Vive la Révolution sociale et l'anarchie ! »

Cette affiche sur papier rouge sang a été placardée sur tous les murs et sur tous les monuments de Paris.

D'autre part, les anarchistes augmentent leur propagande au moyen de publications hebdomadaires, le *Ça ira* ! et la *Révolte* !

Souscription du général Campenon

M. le général Campenon, retenu au lit par une fracture de la jambe, a envoyé à M. Anatole de la Forge la lettre suivante :

« Je vous envoie du coin de mon feu mon humble cotisation pour l'élection du 27.

« Je ne rétablis lentement, mais sûrement, et je serai certainement sur pied le jour où nous l'voudrons, s'il le faut, le bon combat pour la République, c'est-à-dire pour notre cause. »

« Général CAMPENON. »

Il est utile de faire remarquer que le général Campenon qui est un ardent républicain, avait fait voter par la Chambre le service de trois ans, *même pour les séminaristes*, et que le général Boulanger, à son arrivée au ministère, a retiré cette loi qui serait certainement appliquée depuis longtemps.

Les préparatifs du scrutin

Hier matin, on a commencé à la Préfecture de la Seine à organiser les services pour assurer le fonctionnement régulier du scrutin du 27 janvier.

Le premier travail dont on a s'occupé consiste à faire faire les imprimés nécessaires à cette opération. Il a été donné, d'un seul coup, 600 kilos de papier pour près de quinze cent mille feuilles diverses, dont 600.000 cartes électorales. La confection de ces cartes, à elle seule, coûtera 5,400 francs.

Tous les imprimés commandés devront être livrés à la fin de la semaine, époque où la distribution en sera faite aux mairies du département.

D'après la dernière révision des listes électorales, arrêtée au 31 mars dernier, le département de la Seine compte 570,000 électeurs inscrits.

Les radiations faites depuis par suite de décès ou pour toute autre cause étant d'environ 17,000, il restera à établir au moins 600,000 cartes électorales.

Ce dernier travail sera fait par les soins des mairies, et c'est ici que la besogne vient se compliquer, par suite de la coïncidence du scrutin du 27 avec la période de la révision annuelle des listes électorales. Voici en quoi consiste la double opération qu'il faut faire en sens inverse et dans un délai très court :

D'une part, il faut classer les électeurs par rues pour le scrutin du 27 et, d'autre part, par la révision des listes, il faut les classer par noms alphabétiques. A ce double travail, déjà compliqué, vient s'ajouter la révision dite de *retranchement* qui doit être terminée, d'après la loi, cinq jours avant le scrutin du 27

Ajoutons, en terminant, que le scrutin du 27 janvier occasionnera une dépense d'environ cent mille francs.

La Province

Dans sa séance du 11 janvier 1889, le Comité républicain radical de Nancy a décidé d'adhérer sans restriction à la manifestation antiboulangiste ; il proteste contre la candidature dictatoriale du général Boulanger à Paris et engage les Nantualiens habitant Paris à voter pour le candidat désigné par le Congrès républicain.

M. VERGOIN FLÉTRI

DANS SEINE ET OISE

A la suite d'une réunion publique tenue hier à Luzarches, et dans laquelle M. Barbe s'est prononcé nettement contre M. Boulanger, l'ordre du jour suivant a été adopté.

« Les électeurs du canton de Luzarches réunis le 13 janvier en assemblée publique, après avoir entendu MM. les députés Barbe et Hubbard, flétrissent le citoyen Vergoin pour sa campagne désarmée en faveur du plébiscitaire Boulanger, le déclarent indigne de représenter à la Chambre le département de Seine-et-Oise. »

Un grand nombre de comités électoraux de Seine-et-Oise ont déjà voté des résolutions identiques.

ÉLECTION DE LA CORSE

Au 3e tour de scrutin M. Morelli, républicain, a été élu par 353 voix contre 350 données à M. Petit Ferrandi.

Il s'agissait de remplacer M. de Corsi, sénateur républicain, décédé, qui avait été nommé, le 22 avril 1888 — à une élection partielle. Il avait été élu au troisième tour par 316 voix contre 267 à M. Bartoli, républicain, et 129 à M. Morelli, également républicain, sur 733 électeurs inscrits et 718 votants.

NOUVELLES MILITAIRES

LA RECHERCHE DES BLESSÉS

Décidément on applique l'électricité à tous les usages. C'est ainsi que l'on va expérimenter de petites lampes électriques spécialement destinées à rechercher la nuit les blessés sur le champ de bataille. Les essais seront faits dans les exercices d'ambulances et d'infirmiers, pareils à ceux que l'on a déjà exécutés dans les jardins du Val-de-Grâce, au camp de Châlons et ailleurs. On couche des hommes de service dans les massifs, sous des broussailles, dans des fossés ; le service des ambulances doit alors découvrir ces prétendus blessés à l'aide de lanternes et d'appareils d'éclairage.

Les Malades dans l'armée

Les statistiques, quoique fort intéressantes, ont toujours le défaut d'arriver trop tard. C'est ainsi que les documents de la statistique médicale de l'armée pour 1885 n'ont été livrés qu'au commencement de décembre 1888

Cette statistique accuse pour l'année 1885 un effectif de 451.741 présents. Sur ce nombre, 91.636 sont entrés aux hôpitaux, soit plus du cinquième !

Les maladies les plus fréquentes sont celles de l'appareil digestif : 183,57 sur 1,000 admissions.

La fièvre typhoïde figure là pour 52.90 et les affections vénériennes pour 47,05.

Le corps d'armée le moins éprouvé a été celui d'Amiens, le 3e ; celui qui a eu le plus de malades, c'est le gouverneur militaire de Paris. C'est la garde républicaine qui envoie le moins de malades à l'hôpital. Les pénitenciers d'Algérie en envoient le plus grand nombre.

Sur 1.000 officiers, 57 ont passé par l'hôpital ; sur pareil nombre, les sous-officiers en ont eu 130 et les soldats 214.

129,835 hommes ont été admis à l'infirmerie, et il y a eu 677,756 malades à la chambre. Les secrétaires d'état-major ont fourni le moins de malades. La cavalerie est l'arme qui en a eu le plus. 485 militaires ont obtenu une retraite pour infirmités et 683 ont été réformés par congé numéro 1. 7.218 réformes numéros 2 ont été prononcées.

Enfin, la statistique nous apprend que le chiffre des décès s'est élevé, en 1885, à 3,421 (non compris le Tonkin, bien entendu), soit 7.58 pour 1,000, inférieur à ce lui des neuf années précédentes.

Le 8 corps d'armée (Bourges) est celui où on meurt le moins ; le 15e (Marseille) est celui qui a eu le plus grand nombre de décès.

L'UNIFICATION DES SOLDES

Il est intéressant de donner le chiffre exact de la solde unifiée que M. de Freycinet vient de faire approuver par le Parlement.

	Fr.
Colonel	7.740
Lieutenant-colonel	6.300
Chef de bataillon	5.148
Capitaine au-dessus de 13 ans de grade	4.140
Capitaine au-dessus de 10 ans de grade	3.780
Capitaine au-dessus de 6 ans de grade	3.420
Capitaine au-dessous de 6 ans de grade	3.060
Lieutenant de 1re classe	2.556
Lieutenant de 2e classe	2.448
Sous-lieutenant	2.322

Mais ce ne sont là, excepté pour quelques capitaines, que des soldes transitoires imposées par les difficultés de la situation budgétaire : ces chiffres seront augmentés chaque année au moyen de crédits spéciaux demandés aux Chambres, et la solde définitive sera ainsi fixée :

	Fr.
Maréchal de France	28 800
Général de division et assimilé.	18.900
Général de brigade.	12.600
Colonel et assimilé.	8.136
Lieutenant-colonel et assimilé.	6.588
Chef de bataillon et assimilé.	5 508
Capitaine et assimilé :	
— après 13 ans de grade	4.140
— après 10 ans de grade	3.780
— après 6 ans de grade	3.420
— avant 6 ans de grade	3.168
Lieutenant et assimilé.	
— 1re moitié de la liste	2.700
— 2e moitié de la liste	2.520
Sous-lieutenant et assimilé	2.340

L'unification sera dès lors complète.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Chambre des Députés

(*Par téléphone*)

AVANT LA SEANCE

INCIDENT FLOQUET-LAUR

2 heures 30.

Un très vif incident vient de se produire dans la salle des conférences entre MM. Floquet et Laur, dit l'halluciné de Pagny, député boulangeard, à propos d'un article que M. Laur a publié dans la *Presse* au sujet de l'emploi des fonds secrets dans l'élection de Paris.

M. Floquet, arrêtant M. Laur au passage, l'a apostrophé vivement en ces termes :

« Vous avez, Monsieur, publié dans un journal du matin d'infames accusations contre moi.

Quand on connaît une telle calomnie on doit avoir le courage de monter à la tribune et de la flétrir. »

M. Laur, visiblement embarrassé, a balbutié quelques mots :

« Si vous ne retirez pas vos paroles je vous enverrai mes témoins. »

Je ne retirerai rien du tout à répondre M. Floquet, je n'accepterai pas vos témoins et je vous somme de nouveau, si vous avez un peu de courage de porter vos accusations à la tribune.

M. Laur a fini devant les huées des députés qui apaient assisté à cette scène.

Minuit.

M. Floquet a reçu à 10 heures MM. Laisant et Le Hérissé, témoins de M. Laur :

Le président leur a répondu :

« J'ai sommé M. Laur de porter à la tribune les allégations publiées dans la *Presse* et que j'ai nettement appelées infâmes.

Je maintiens ma sommation et n'ai rien à ajouter à ce qu'il a dit à la tribune.

MM. Laisant et Le Hérissé se sont alors retirés.

Après s'être battu avec le maître, M. Floquet ne peut vraiment pas se battre avec ses valets et ses bouffons.

La Commission de revision

3 heures.

M. Tony Revillon vient de lire son rapport à la commission de revision de la Cocarde tuée.

Le rapport analyse les diverses propositions de revision, y compris le projet du gouvernement. Il rappelle ensuite les discussions et les votes qui se sont produits dans la commission, et indique que celle-ci a émis le vœu que la révision eût lieu par une Constituant et que la nouvelle Constitution fût soumise à la ratification populaire.

La commission s'est ajournée à vendredi pour discuter les termes du rapport.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Dodelscq pose une interpellation au ministre de l'agriculture au sujet de la vente du troupeau sur sang Durham de Corbon.

Après quelques mots du ministre, la Chambre par 331 voix contre 181 vote l'ordre du jour pur et simple.

M. Dupuy adresse une question au ministre des finances à propos de la suppression des recettes particulières des finances.

M. Peyral répond que le gouvernement a entrepris de supprimer des emplois dont l'utilité est contestable.

L'incident est clos.

La Loi militaire

On aborde la discussion de la loi militaire.

La Chambre repousse plusieurs amendements de députés réactionnaires.

M. Javal propose d'ajouter à l'article 42 nouveau, la disposition additionnelle suivante : « Les jeunes gens dont un frère aura passé sous les drapeaux seront inscrits en tête de la liste dressée pour la formation d'une seconde portion du contingent suivant.

M. Javal. — La loi en discussion sera une cause de la dépopulation et c'est pour la faire disparaître que je demande à la Chambre de prendre mon amendement en considération.

L'orateur répond que l'amendement aboutit au rétablissement de la dispense du droit. La Commission le repousse.

M. Javal insiste ; il regrette que la Commission méconnaisse les vrais intérêts du pays et ait compromis son avenir. Son projet accroît le nombre de la population et aggrave les charges du pays qui ne pourront pas être supportées. (Bruits divers).

L'amendement Javal est repoussé par 284 voix contre 218.

L'article 42 est adopté.

La séance est levée à 7 heures.

Séance demain.

Comme toujours le général Boulanger n'a pas assisté à la séance.

SÉNAT

Séance du 14 Janvier 1889

Présidence de M. LE ROYER, président.

AVANT LA SÉANCE

Le Centre-gauche et l'élection

M. de Pressensé déclare dans les couloirs qu'il a beaucoup insisté à la réunion du centre gauche pour que ce groupe rédige un ordre du jour engageant ses membres à voter pour M. Jacques. Il a décrit notamment dans cette manière de voir M. Percy et John Lemoinne. Il regrette que ses conseils n'aient pas été écoutés, mais il croit déjà avoir obtenu un succès en empêchant une déclaration imitant l'abstention.

Souscription républicaine

La gauche républicaine et l'Union républicaine ont voté ensemble 1,000 francs, comme participation aux frais de l'élection du 27 janvier.

Dans les deux groupes, la résolution a été prise à l'unanimité.

FEUILLETON DE L'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 21

L'AS DE CŒUR

— Mieux que cela. Il connaît l'art d'évoquer le diable.

Satan aurait paru tout à coup avec sa queue et ses cornes que le secrétaire d'Etat n'aurait pas bondi plus haut qu'il ne le fit en écoutant cette déclaration de son patron. Law, tout aussi incrédule, mais plus maître de lui, se contenta de sourire. Lafaille, qui s'était prudemment reculé dans un coin, tendit l'oreille pour entendre la suite.

— Qu'avez-vous donc tous ? reprit le Régent, et qu'y a-t-il de si étonnant à ce que je désire voir le diable, si mon seul le commandeur peut me le montrer ?

— Et où ce savant homme doit-il vous donner un échantillon de ses talents ? demanda Dubois d'un air très-sérieux.

— Oh ! tu penses bien que ce ne sera point dans mon cabinet, ni dans le tien. Mon Belzébuth n'aime pas les endroits où on fait de la politique. Encore moins dans un souper, car il ne se mêle pas volontiers à ceux qui travaillent pour lui. Et puis, s'il y consentait, je n'y opposerais, car Nocé en aurait une indigestion et la marquise en mourrait de peur.

— Bah ! vous verrez que ce sera dans une cave.

— Le lieu n'est pas encore fixé, ni le jour, ou plutôt la nuit, mais Baroni m'a dit hier qu'il comptait être en mesure d'opérer à la nouvelle lune prochaine au fond d'une carrière abandonnée.

— Et vous irez ?

— Je n'aurai garde d'y manquer.

— Seul ?

— Je l'aurais préféré avec moi, si le cœur vous dit.

— Grand merci ! je ne suis point pressé de voir le diable...

— D'autant que tu es certain, dans quelque dix ou vingt ans, plus ou moins, de faire sa connaissance.

— Raillez, monseigneur, raillez tant que vous voudrez. Maintenant que me voilà renseigné sur le compte du sieur Baroni, je me charge de le surveiller et même de le loger ailleurs que dans une carrière abandonnée.

— Ne l'en avise pas ou je me fâcherai tout de bon, Sainte-Lafaille ! Tu ne sauras point que tu voudras, mais je te défends d'inquiéter en quoi que ce soit ce cher commandeur. C'est le seul homme qui m'ait amusé depuis que je suis Régent.

— Nous verrons s'il vous amusera jusqu'à la fin, grommela Dubois.

— Est-il possible, monseigneur, que vous ajoutiez foi à de pareilles sornettes ? demanda Law, qui, en sa qualité de financier, croyait que deux et deux font quatre et ne croyait guère que cela.

— Peuh ! dit le Régent, je n'ai pas une foi absolue, mais cela me distrait, et si vous savez comme je m'ennuie ! Et puis, j'avoue que j'ai vu jadis en ce genre des choses fort étranges.

— Quoi ! vraiment, monseigneur ? vous avez vu ...

— Pas son Altesse Satan. Mais, tenez ! c'était en 1706, peu de jours avant mon départ pour la campagne d'Italie, chez cette pauvre Louise de Séry, à qui je venais d'acheter la terre d'Argenton, pour la faire comtesse. Baroni était justement ici ; j'avais fait sa connaissance depuis six ou sept ans par Mirepoix qui mourut en 1698, nous faisant avant nous quelques noirs, et qui se mêlait aussi de magie. Le commandeur que j'avais mené chez madame d'Argenton, nous proposa de me montrer ce qui se passerait à la mort du roi.

— Et il tint sa promesse ?

— Vous allez voir. Louise avait chez elle une petite fille qui y était née et n'en était jamais sortie, n'ayant par conséquent nulle connaissance de la cour. Baroni prit un verre d'eau claire, fit dessus certaines passes et prononça certaines paroles ; puis, il dit à l'enfant de regarder dedans et de dire ce qu'elle voyait.

— Je gagerais le grommela Dubois.

— Bon ! fais-en autant, si tu peux, et laisse-moi achever. La petite regarda assez longtemps sans rien voir, puis elle s'écria et se mit à nous décrire avec une exactitude parfaite la chambre du roi à Versailles que, notez ce point, elle n'avait jamais vue.

— Qui le sait ? Et, au surplus, d'autres l'avaient vue, qui avaient pu lui dire comment elle était faite.

— Attends ! tu n'es pas au bout. Elle nous dépeignit le roi couché dans son lit, madame de Maintenon, dans un coin, pleurant ou faisant semblant de pleurer. Fagon, colimaçonné sur sa grande canne, enfin tous ceux qui se trouvaient là quand le roi mourut, neuf ans plus tard.

— Fadaises que tout cela !

— Fadaises ou non, tu voudras, mais le rare fut qu'elle nous dépeignit aussi un petit enfant qui portait le cordon bleu et que le roi embrassait.

— Sa majesté Louis XV, murmura Law.

— Elle-même et très-reconnaissable à la description qu'elle en fit. Or, notez que quand Louis mourut en 1706 que Sa Majesté ne naquit que quatre ans plus tard, en 1710. Mais ce n'est pas tout. Quand elle eut fini, quand elle se fut écrirée en m'ajoutant dans tout ce qu'elle voyait, moi qu'elle voyait tous les jours chez madame d'Argenton, je m'étonnai qu'elle ne nous entretînt point de monseigneur, fils du roi, de M. le duc de Bourgogne, de M. le duc de Berry, et je lui demandai si elle ne voyait point des figures de telle et telle façon. Elle me répondit constamment que non. Je n'y comprenais rien. L'événement l'expliqua. On était alors en 1706. Tous ces quatre personnages étaient pleins de vie et de santé, et tous quatre avaient quitté ce monde avant le roi qui mourut en 1715. Que dites-vous de cela, messieurs les incrédules ?

— Je dis, monseigneur, répliqua Dubois sans hésiter, que ce Baroni est un habile imposteur et vous un grand fou de l'écouter.

— Des injures ne sont pas des raisons.

— Proposez-lui donc un peu de recommencer l'expérience devant moi, et de nous dire seulement où nous serons tous les trois à la majorité du roi, dans quatre ans d'ici.

— Bah ! ce sait trop facile. Moi je serai en route pour ma terre de Villers-Cotterets où je compte bien aller planter mes choux en bonne compagnie, dès que je pourrai me débarrasser de la Régence ; toi, tu habiteras probablement une fête de Sa Majesté Infernale, et quant à Law, ma foi ! il sera empereur du Mississipi, ou exilé quelque part.

— Bon ! mais, en attendant, monseigneur, défiez vous de votre commandeur. Au surplus, je me charge de vous renseigner prochainement sur son compte.

Philippe d'Orléans probablement ne cesse de crier encore sur l'étrange prétention que Dubois affichait de surveiller les amis de son maître, mais la porte s'ouvrit, et Couche, son premier valet de chambre, entra et lui remit un billet écrit sur du papier rose.

— Oh ! oh ! dit le régent, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur le message parfumé ; c'est de la marquise et elle m'attend dans mon cabinet. Que peut-elle avoir à me dire ? D'ordinaire, elle n'est pas si matinale.

Et après avoir hésité quelque peu :

— J'y vais, dit-il. Il ne faut jamais faire attendre les femmes. Law, je vous laisse parler politique avec ce enragé de Dubois, qui veut faire arrêter tout Paris. Calmez-le, s'il se peut, et faites mes compliments à la bouquetière de la rue Quincampoix.

Ayant dit, le duc d'Orléans pirouetta sur ses talons rouge et se dirigea vers la porte, que son valet de chambre s'était empressé d'ouvrir à deux battants. Mais, avant de la franchir, il se ravisa, et s'adressant à Lafaille, qui restait collé contre la boiserie :

— Quant à toi, mon garçon, lui dit-il en riant, je t'engage à ne plus perdre temps à suivre les vieux militaires qui viennent me voir le matin, mais pousse ferme contre les sérétats qui ont assassiné ton camarade et qui l'autre nuit, m'ont gâté tout mon plaisir. Si tu les attrapes, je te promets cent louis sur ma cassette.

L'exempt s'inclina respectueusement et il ne s'était pas encore redressé, que Dubois, n'étant plus retenu par la présence du prince, l'interpella furieusement :

— Vient-on, toi, lui cria-t-il, et parlons d'affaires sérieuses. Vous n'êtes pas de trop, monsieur Law, et vous êtes intéressé que moi à en finir avec ce La Jonquière, car, s'il réussissait dans son entreprise contre M. le Régent, m'est avis que le peuple de Paris, qui ne nous veut pas du bien, nous pendrait, vous et moi, haut et court.

— Cela se peut, dit flegmatiquement l'Ecossais, mais nous l'empêcherons de réussir, ce La Jonquière.

— Pas si aisément que vous le pensez, mais nous y tâcherons, et, pour commencer, entendons nous sur les moyens, Toi, l'ami, tu es sûr de ton Baroni, n'est-il pas vrai, quand tu affirmes avoir vu ce commissaire ? Il n'était monté qu'un commissaire.

— Absolument sûr, monseigneur comme je suis sûr que ce commissaire n'est qu'un imposteur.

— Donc, ce prétendu commandeur Baroni a des accoutumances avec la bande, si même il n'en fait pas partie.

— Cependant, fit observer Law, les détails que vient de nous donner M. le duc Dubois ne s'accordent guère, pour le moins, avec ce que nous savons du commandeur.

— Qu'est ce que cela prouve ? Rien, moins que rien. Ce drôle a servi avec lui en Italie, je n'en doute pas ; mais rien n'empêche que, depuis cette fameuse campagne, il ait passé à l'ennemi. Il amuse avec ces magies M. le Régent, qui est bien trop débonnaire pour y entendre malice, et qui se laisserait facilement attirer dans quelque guet-apens, et je n'y mettais ordre. Mais, soyez tranquille, quand l'Italien se présentera de nouveau au Palais Royal, on le laissera entrer, on le recevra avec tous les honneurs qui lui sont dus, mais on l'attendra dans la rue, et on le servira décrétemnnt des qu'il sortira, et on ne le lâchera plus jusqu'à ce qu'on soit suffisamment édifié, sur la vie qu'il mène à Paris.

Je vais donner des ordres en conséquence, mais par malheur, cela ne suffit point. C'est La Jonquière qu'il me faut, le vrai, le seul La Jonquière ; et c'est sur lui, mon garçon, que je compte pour le prendre, dit Dubois en posant familièrement sa main sur l'épaule de l'exempt.

— Je ferai de mon mieux, monseigneur, dit Lafaille.

— Je n'en doute pas ; mais as-tu un plan ?

— Oui, monseigneur.

— Voyons le plan.

— Monseigneur, il repose tout entier sur une idée que j'ai déjà tenté de mettre à exécution et que le faux commissaire a fait échoner...

— Ah ! ah ! il s'agit de cette fille qui vend des fleurs. Voilà qui vous intéresse, mon cher Law.

— Moins que le cours des actions du Mississipi, dit en souriant le contrôleur général, mais, au fond, tout cependant que cette petite est fort jolie.

— Monseigneur, reprit Lafaille, je n'ai pas réussi hier à mettre la main sur le défenseur à moi très suspect de la bouquetière, mais du moins, j'ai vu sa figure à loisir et ses traits me sont restés gravés dans ma mémoire. Je suis donc certain de le reconnaître si je le rencontre de nouveau, et j'espère bien le rencontrer rôdant aux alentours du cabaret de *l'Epée de Bois*.

— Qu'est-ce que l'*Epée de Bois* ?

— Une taverne située tout près de la rue Quincampoix, dans le cul-de-sac de Venise, et où fréquentent volontiers les agioteurs.

(*A suivre*) FORTUNÉ DU BOISGOBEY